

# Mise à jour du tarif IFA sur Vital'act 3S

Rédigé en janvier 2024

---

**SOFIA DEVELOPPEMENT**

SAS au capital de 32 836 540 Euros  
Siège social : 6, villa Ballu 75009 Paris  
852 414 689 RCS Paris

A compter du 28 janvier 2024, les Indemnités Forfaitaires de Déplacement (IFA) sont revalorisés de 10 %, voir l'article sur [Ameli](#) :

- IFA : L'indemnité forfaitaire de déplacement **passse de 2,50€ à 2,75€.**

Pour appliquer la revalorisation du tarif du déplacement IFA (IFD) à compter du 28 janvier 2024, appuyez sur le bouton des 3 petits points



Allez sur le menu *Gestion actes* et appuyez sur la flèche de droite avec le bouton vert ou le bouton VAL



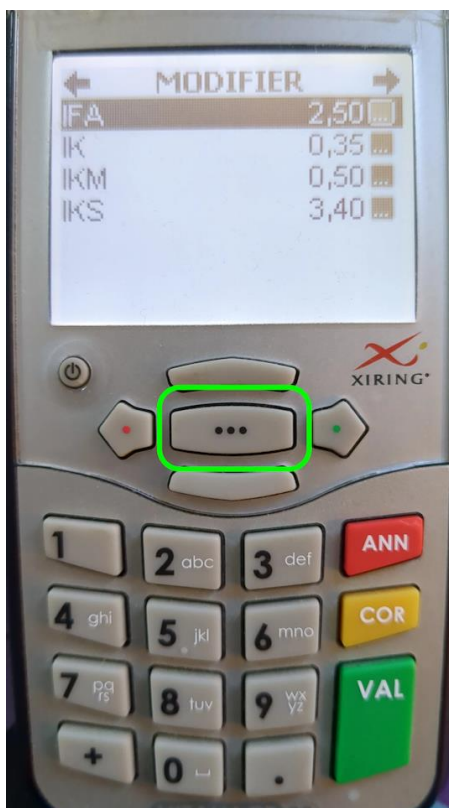
**SOFIA DEVELOPPEMENT**

SAS au capital de 32 836 540 Euros  
Siège social : 6, villa Ballu 75009 Paris  
852 414 689 RCS Paris

Allez sur *Modifier une indemnité* puis appuyez le bouton avec les 3 petits points.



Allez sur la ligne IFA et appuyez sur les 3 petits points.



Descendez sur la ligne *Nouveau tarif*, et renseignez le montant 2,75. Pensez à valider 2 fois avec le bouton VAL.



Le nouveau tarif est bien appliqué.

